

REPUBLIQUE TUNISIENNE



Tunisie Autoroutes
تونس الطرقات السيارة

Avis d'appel d'offres international n°05/2017 Fourniture et mise en place de glissières de sécurité sur les deux côtés du terre-plein central de l'autoroute Sfax - Gabès

1- La Société Tunisie Autoroutes a obtenu de la Banque européenne d'investissement (BEI) un prêt pour financer en partie le projet de l'autoroute Sfax-Gabès.

La Société Tunisie Autoroutes lance le présent appel d'offres international pour la fourniture et la mise en place de glissières de sécurité sur les deux côtés du terre-plein central de l'autoroute Sfax-Gabès.

Les travaux sont scindés en trois (03) lots comme suit :

- **Lot N°1** : Comprend la fourniture et mise en place de glissières de sécurité sur les deux côtés du TPC au niveau de Sfax Nord-Mahres, (PK 0,000 à 51,680 km) soit environ 51 km d'autoroute ,
- **Lot N°2** : Comprend la fourniture et mise en place de glissières de sécurité sur les deux côtés du TPC au niveau de Mahres -Skhira, (PK 51,680 à 101,840 km) soit environ 50 km d'autoroute,
- **Lot N°3** : Comprend la fourniture et mise en place de glissières de sécurité sur les deux côtés du TPC au niveau de Skhira -Gabès, (PK 101,840 à 155,067 km) soit environ 53 km d'autoroute.

Un soumissionnaire peut participer à un seul lot ou à plusieurs lots mais ne peut prétendre qu'à deux (02) lots au maximum (suivant la combinaison financière la plus favorable du point de vue coût global).

2- La durée prévue pour les prestations objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

3- Sont admis à concourir, au titre du présent appel d'offres international :

- a) Les entreprises tunisiennes,
- b) Les entreprises étrangères,
- c) Les groupements solidaires d'entreprises tunisiennes ou/et étrangères.

* Pour les entreprises tunisiennes, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement, il est exigé l'agrément suivant : « Route », spécialité « R5 » Signalisation - catégorie 2 et plus.

* Les entreprises étrangères doivent disposer d'une expérience suffisante dans le domaine de fabrication ou/et de pose des dispositifs de retenues et des glissières de sécurité.

Les entreprises étrangères peuvent confier les travaux de pose de glissières aux entreprises tunisiennes agréées dans la spécialité de l'activité « Route », spécialité « R5 » Signalisation - catégorie 2 et plus.

Lorsque plusieurs entreprises se groupent pour présenter une soumission commune, aucun membre de ce groupement ne peut faire partie d'un autre groupement ni présenter une offre distincte pour son propre compte. Cette disposition ne s'applique pas aux sous-traitants

4- Les soumissionnaires éligibles qui sont intéressés peuvent obtenir toutes les informations concernant le projet à La Société Tunisie Autoroutes à l'adresse suivante : **Tunisie Autoroutes. Immeuble « Le Petit Palais ». Zone B. Les Berges du Lac. 2045 Tunis - Tunisie - Tél. : 71 960 606; Fax : 71 960 602**

5- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à l'adresse ci-dessus à compter du 03 mars 2017 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **100 dinars tunisiens** à verser au compte courant postal CCP n°17 001 0000000 298960 73 au nom de la société Tunisie Autoroutes.

6- Pour être recevables, les offres doivent obligatoirement être établies et présentées conformément aux indications du dossier d'appel d'offres, et notamment pour ce qui concerne le contenu de chacune des enveloppes.

7- La qualification technique des offres sera établie conformément à la méthodologie détaillée dans le dossier d'appel d'offres qui est basée sur les quatre critères suivants :

a) l'expérience spécifique; fourniture ou mise en place de glissières de sécurité (entre 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2016);

b) les moyens humains à mettre pour le présent projet;

c) les moyens matériels à affecter pour le chantier;

d) le procédé de fabrication et de galvanisation des lisses de glissement.

Pour cela, il est requis des soumissionnaires de fournir avec le maximum de précision tous les renseignements et les documents nécessaires à l'appréciation de leurs qualifications.

8- Les offres doivent être accompagnées d'une caution provisoire d'un montant égal à trente cinq mille dinars tunisiens (35.000DT);

9- Les offres resteront valables **120 jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour leur réception.

10- Les offres doivent être adressées par Rapid-poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de STA à l'adresse indiquée au paragraphe 4 au nom de monsieur le Président-Directeur Général de la Société Tunisie Autoroutes et porter expressément la mention « **Ne pas ouvrir -AOI n° 05/2017** » conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres (conditions d'appel d'offres).

11- Les offres doivent être reçues au plus tard le **03 avril 2017 à 10h00**, délai de rigueur. Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.

12- L'ouverture et la vérification des offres techniques et financières seront exécutées conformément à l'article 8 annexe 1 du guide de passation des marchés de la Banque Européenne d'Investissement BEI selon le système de deux enveloppes comme indiqué dans les conditions d'appel d'offres.

13- Les offres techniques et administratives seront ouvertes le **03 avril 2017 à 11h00** au siège de la société Tunisie Autoroutes, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.